



APPEL À CANDIDATURES

DEVENEZ AMBASSADEUR DE LA VÉLOMARITIME !

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE
ET PARTAGEZ-LA,
ENTRE AVRIL ET JUIN 2021



Appel à candidatures ouvert jusqu'au 10/01/21



DEVENEZ AMBASSADEUR DE LA VÉLOMARITIME !

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE ET PARTAGEZ-LA, ENTRE AVRIL ET JUIN 2021

La Vélomaritime®, c'est 1 500 km d'itinéraires cyclables, sur des petites routes ou des voies vertes, de Roscoff à Dunkerque. Qu'elle se pratique d'une traite ou par petit bout, La Vélomaritime s'appuie sur trois piliers : l'univers marin, le développement durable, son identité locale. Cet itinéraire vous inspire ? Proposez votre projet entre avril et juin 2021 et laissez-nous vous aider à le réaliser. Votre regard et votre expérience nous intéressent !



Quand ?

Entre avril et juin 2021 (en fonction des consignes sanitaires en vigueur). Choisissez la durée et la date qui vous conviennent le mieux.

Comment ?

Partagez votre projet, votre vision, vos envies avec nous. Quatre projets seront retenus par un jury de sélection pour devenir Ambassadeur de La Vélomaritime. Notre premier critère de sélection sera le caractère inspirant de votre projet. Les lauréats bénéficieront d'un soutien matériel, seront accompagnés dans la préparation de leur projet et partageront leur expérience avec La Vélomaritime (photo, vidéo, blog, journal de bord...).

Pourquoi ?

1 500 km d'itinéraires cyclables ne se construisent pas en un jour. Après des années d'investissement, les collectivités en charge de l'aménagement de La Vélomaritime sont en train d'achever la continuité de l'itinéraire, notamment matérialisée par des panneaux de signalisation. Juin 2021 marquera l'ouverture de La Vélomaritime en France en assurant 100 % de continuité. Nous vous proposons d'incarner cette inauguration originale en devenant Ambassadeur de La Vélomaritime.

Où ?

Sur La Vélomaritime bien entendu ! Qu'il s'agisse d'un projet sur 50 ou 1 500 km, nous vous laissons libre de présenter le projet qui vous ressemble.

Combien ?

Que vous soyez seul.e ou accompagné.e, pendant deux jours ou deux mois, ce n'est pas tant les chiffres qui comptent mais le projet et les valeurs qu'il défend.

Qui ?

Cela peut être vous, ou votre voisin.e et sa famille, votre entreprise, l'école près de chez vous, votre association, le journaliste de votre gazette, votre élu local ou encore tous ensemble. L'appel à candidatures est ouvert à tou.te.s, n'hésitez pas à le relayer autour de vous !

Qui pilote cet appel à candidatures ?

Le comité d'itinéraire de La Vélomaritime regroupe quinze collectivités locales et leurs institutions touristiques autour du développement et de la promotion d'ensemble de La Vélomaritime-EuroVelo 4. A travers cette action, le comité d'itinéraire souhaite soutenir la réalisation de projets autour de La Vélomaritime et les valoriser via ses outils de communication.

TENTÉ(E) PAR L'AVENTURE ?

Candidatez jusqu'au 10 janvier 2021

en suivant les modalités présentées en page 6.



1. PRÉSENTATION DE LA VÉLOMARITIME !



Qu'est-ce que La Vélomaritime ?

De Roscoff en Bretagne, à Dunkerque à la frontière belge, La Vélomaritime est aménagée à 95 % en 2020 et traverse des sites mythiques tels que la côte de Granit Rose, le Mont-Saint-Michel et sa baie, les Plages du Débarquement, les falaises d'Étretat, la Baie de Somme ou encore la côte d'Opale. Avec une part importante de voies partagées, c'est un itinéraire vélo idéal pour les cyclistes en recherche d'évasion, de défi, de découverte culturelle et gastronomique.

La Vélomaritime : un projet porté par des institutions publiques

La Vélomaritime est un projet porté par quinze collectivités territoriales et leurs institutions touristiques. Fin 2018, elles ont constitué un comité d'itinéraire, dont Calvados Attractivité est le chef de file. Les partenaires apportent un soutien financier et technique au projet autour d'un plan d'actions ambitieux sur cinq ans (2019-2023). Le comité d'itinéraire est accompagné par Vélo & Territoires, coordinateur du réseau national cyclable.

La marque "La Vélomaritime" a été lancée en 2019. Depuis, plusieurs actions sont menées pour promouvoir cet itinéraire et le faire connaître comme par exemple cet appel à candidatures pour devenir Ambassadeur de La Vélomaritime.

La Vélomaritime est la partie française de l'EuroVelo 4, itinéraire cyclable européen qui relie Roscoff à Kiev, en Ukraine, sur plus de 5 000 km.

Quel est l'ADN de La Vélomaritime ?

L'UNIVERS MARIN, LA MER, LES PHARES :

La Vélomaritime est un itinéraire iodé qui suit le littoral sur l'essentiel de son parcours. Sites naturels maritimes d'exception, falaises, phares, cités balnéaires, ports de pêche ou de transport, faune et flore marine, plages, gastronomie... La mer façonne les paysages traversés par La Vélomaritime et se retrouve dans l'âme des personnes et lieux qui la constituent... Mais aussi dans leur garde robe avec l'incontournable marinière.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

La Vélomaritime traverse des paysages naturels, dont l'équilibre fragile doit être préservé. En premier lieu par la promotion du vélo comme mode de déplacement actif et sans émissions pour découvrir les richesses des côtes de la Manche et de la Mer du Nord. Mais cet engagement peut aussi se décliner et faire écho à de nombreuses initiatives liées à la réduction des déchets, l'économie locale et responsable, la promotion d'une agriculture durable, la sensibilisation à la biodiversité...

L'IDENTITÉ LOCALE :

De Roscoff à Dunkerque, La Vélomaritime traverse une multitude de territoires, de villes et de villages, de sites qui font la richesse de cet itinéraire. Des lieux de vie, de travail, des territoires de projets, des espaces chargés d'histoire : La Vélomaritime, c'est aussi aller à la rencontre de ces lieux et des personnes qui y habitent.



2. OBJECTIFS DE L'INAUGURATION DE LA VÉLOMARITIME



©Emmanuel Berthier

L'inauguration de La Vélomaritime vise à annoncer la continuité de l'itinéraire de la Manche à la Mer du Nord au plus grand nombre et notamment aux amateurs de l'itinérance à vélo (présents ou en devenir). Les Ambassadeurs parcourront La Vélomaritime en éclaireur, comme pour ouvrir la voie aux suivants.

En avril 2021, la continuité de La Vélomaritime et de sa signalisation sera en cours de finalisation. Sur certains secteurs, des tracés provisoires ont été identifiés dans l'attente de travaux à venir au cours des prochaines années. La Vélomaritime est un itinéraire cyclable constitué majoritairement de petites routes à faible trafic. Certaines sections comportent un dénivelé important, conséquence d'un tracé proche du littoral. Le descriptif précis de l'itinéraire est disponible sur [le site internet](#).

En tant que pionniers, les Ambassadeurs partageront leurs expériences sur ce nouvel itinéraire tout en défendant un projet qui a du sens et qui fait écho à l'ADN de La Vélomaritime et son lien avec la mer. Une grande importance sera accordée aux contenus des projets proposés pour la sélection des Ambassadeurs. L'originalité dans les candidatures sera appréciée. A travers cet appel à candidatures, La Vélomaritime recherche des Ambassadeurs avides de découvertes et souhaitant défendre son identité.

Exemple de projet qui pourrait retenir notre attention :

- *Parcourir La Vélomaritime de Saint-Malo à Calais sur 850 km en 20 jours à la rencontre des professionnels des coquillages pour donner la parole aux passionnés de ce secteur et sensibiliser à l'enjeu du recyclage des coquillages (moules, huîtres, coquilles Saint-Jacques...)*.*
- *Documenter les phares de La Vélomaritime à travers une expédition poétique à la recherche de leur histoire, de leur symbolique, de leur place dans l'imaginaire et la société. Sur le terrain, le projet relierait trois phares emblématiques : phare de la Croix, de Gatteville et de Gravelines. A vélo mais pas que. Il serait complété par des portraits de phares, comme autant de reflets de La Vélomaritime.*

*La Vélomaritime développe un partenariat avec l'entreprise Friendly Frenchy sur cette thématique.
www.friendlyfrenchy.fr



3. ENGAGEMENTS RESPECTIFS DES CANDIDATS ET DU COMITÉ D'ITINÉRAIRE DE LA VÉLOMARITIME

Engagements des candidats

Réaliser le projet pour lequel ils candidatent en 2021 (sauf motif impérieux empêchant la réalisation du projet).

Partager leurs expériences avec La Vélomaritime tel qu'ils se sont engagés à le faire dans leur candidature (photo, vidéo, blog, journal de bord...), ou en concertation avec La Vélomaritime s'il devait y avoir des changements.

Céder les droits de leur production (contenus iconographiques ou écrits) à La Vélomaritime dans des termes qui seront à définir entre les candidats et La Vélomaritime.

Respecter les valeurs et l'identité de La Vélomaritime et la charte graphique et d'usage de la marque.

Ne pas utiliser le projet pour lequel ils ont été sélectionnés à des fins commerciales.

Communiquer sur leur statut d'Ambassadeur et le soutien apporté par La Vélomaritime dans le cadre de la communication avant, pendant et après et sur les outils mobilisés qui seront précisés dans la candidature (un kit de communication sera mis à disposition).

Respecter les valeurs de la démocratie, de la laïcité et de l'égalité homme-femme.

Engagements de La Vélomaritime

Apporter un soutien matériel aux candidats : prise en charge de 4 nuitées maximum (coût par personne pour une nuit avec petit-déjeuner plafonné à 80€), prise en charge plafonnée à 1200€ par projet sélectionné ; mise à disposition d'objets à l'image de La Vélomaritime (sacoches de vélo, vêtement, fanions, plaques, une paire de lunettes Friendly Frenchy).

Valoriser les projets portés par les candidats avant, pendant et après leur réalisation sur les outils de communication de La Vélomaritime (site web, réseaux sociaux...).

Utiliser les productions des candidats (contenus iconographiques ou écrits) d'une façon qui sera définie en concertation avec les candidats.

Accompagner les Ambassadeurs dans la préparation de leur projet (conseil, orientation vers des interlocuteurs utiles, réponse aux questions, facilitation des démarches).

Ne pas utiliser les données personnelles des candidats sans leur accord express au préalable.





4. MODALITÉS PRATIQUES POUR CANDIDATER

1

Remplir le formulaire de candidature à [télécharger ici](#)

2

Transmettre tout document ou référence utile à la candidature (notamment tout exemple de production vidéo, audio ou photo)

3

Signer le présent appel à candidatures de La Vélomaritime comprenant la charte d'engagement des candidats précédé de la mention "Lu et approuvé"

4

Transmettre ces éléments d'ici le 10 janvier 2021 au plus tard à lavelomaritime@gmail.com

Vous avez une question ?

Posez-là à lavelomaritime@gmail.com

Les candidatures complètes seront étudiées par un jury de sélection composé de dix membres à l'issue de la date limite de candidature fixée au 10 janvier 2021. L'annonce des résultats sera faite début février 2021.

Membres du jury

Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), entreprise Friendly Frenchy, un socio-professionnel de La Vélomaritime, des représentants des partenaires de La Vélomaritime, Vélo & Territoires.

Signature



www.lavelomaritime.fr



#LaVelomaritime



@LaVelomaritime